



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 070-247000755-20260330-D2026_017B-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 30 mars 2026

Fixation du nombre de vice-présidents, des autres membres du Bureau Communautaire et élections

DÉLIBÉRATION

N° 2026-017

En exercice : 37
Titulaires présents : 35
Pouvoirs : 2
Absents : 2
Nombre de votants : 37

Le 30 mars de l'année deux mille vingt-six à 19H00 à Luxeuil-Les-Bains, salle du conseil municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué le 24 mars dernier s'est réuni. La séance a été ouverte par Jacques Deshayes, Président puis le Doyen d'âge Bernard Gire a pris la présidence de l'assemblée jusqu'à l'élection du nouveau Président.

Le Conseil Communautaire nomme Guillaume Villequez secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Justine BARACH-TACLET	P		Hassan EL BOUCHEHATI	P		Nicolas NURDIN	P	
Martine BAVARD	P		Sophie EL OMRI	POUV	Christophe LEJEUNE	Éric PETITJEAN	P	
Jérôme BERNARD	P		Cédric FAIVRE	P		Sébastien RICHARDOT	P	
Joël BRICE	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Catherine SALFRANC	P	
Frédéric BURGHARD	P		Marie-Christine FRICHET	P		Alain SCHELLE	P	
Michel CALLOCH	P		Sylvie GAVOILLE	P		Yves SIMONIN	P	
Christian CHAMAGNE	P		Philippe GÉRARD	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Roland CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	P		Daniel TONNA	P	
Jean-Luc DAVAL	P		Didier HUA	POUV	Jérôme BERNARD	Guillaume VILLEQUEZ	P	
Marie-Hélène DAVAL	P		Loïc LABORIE	P		Anne-Lise VINCENT	P	
Jacques DESHAYES	P		Christophe LEJEUNE	P		Laurent ZIEGLER	P	
Véronique DEVOILLE	P		Béatrice LEPAGNEY	P				
Nathalie DIRAND	P		Emilien MONNEY	P				

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par

Exposé

Vu l'arrêté préfectoral n° 70-2025-10-21-00016 en date du 21 octobre 2025 fixant le nombre et la répartition des délégués communautaires issus des élections municipales 2026 pour la Communauté de communes du Pays de Luxeuil ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10 ;

Considérant que le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres ;

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application précédente, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

Considérant que, compte tenu de l'effectif du nouveau Conseil Communautaire de la CCPLx fixé à 37 membres, le nombre de vice-présidents, en application des règles énoncées ci-avant, serait de :



- 4 vice-présidents au minimum ;
- 8 vice-présidents sur la base de 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ;
- 11 vice-présidents sur la base de 30 % maximum de l'effectif total de l'organe délibérant.

Considérant la possibilité donnée à l'organe délibérant de prévoir que d'autres conseillers communautaires soient membres du bureau communautaire, en sus des vice-présidents, sans limitation de nombre ;

Considérant que les membres du bureau communautaires sont élus selon les modalités prévues aux articles L.2122-7 et L.2122-7-2 du CGCT, soit au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue (majorité relative si 3^{ème} tour) des suffrages exprimés ;

Décisions

Le Conseil Communautaire décide de fixer le nombre de vice-présidents à 7.

Les élections des Vice-présidents se font conformément aux modalités du procès-verbal de l'élection sous la présidence de Jacques Deshayes avec l'aide des deux assesseurs Justine Barach-Taclet et Guillaume Vuillequez.

Election du 1^{er} Vice-président

1^{er} tour

- 37 votants
- 33 voix pour Frédéric Burghard
- 2 bulletins blancs
- 2 bulletins nuls

Frédéric Burghard est proclamé 1^{er} Vice-président et est immédiatement installé.

Election du 2^{ème} Vice-président

1^{er} tour

- 37 votants
- 32 voix pour Alain Schelle
- 4 bulletins blancs
- 1 bulletin nul

Alain Schelle est proclamé 2^{ème} Vice-président et est immédiatement installé.

Election du 3^{ème} Vice-président

1^{er} tour

- 37 votants
- 32 voix pour Claudette Faivre-Bazin
- 4 bulletins blancs
- 1 bulletin nul

Claudette Faivre-Bazin est proclamé 3^{ème} Vice-présidente et est immédiatement installée.

Election du 4^{ème} Vice-président

1^{er} tour

- 37 votants
- 35 voix pour Joël Brice
- 2 bulletins blancs
- 0 bulletin nul

Joël Brice est proclamé 4^{ème} Vice-président et est immédiatement installé.

Election du 5^{ème} Vice-président

1^{er} tour

- 37 votants
- 33 voix pour Loïc Laborie
- 3 bulletins blancs
- 1 bulletin nul

Loïc Laborie est proclamé 5^{ème} Vice-président et est immédiatement installé.

Election du 6^{ème} Vice-président

1^{er} tour

- 37 votants
- 32 voix pour Michel Calloch
- 1 voix pour Bernard Gire
- 3 bulletins blancs
- 1 bulletin nul

Michel Calloch est proclamé 6^{ème} Vice-président et est immédiatement installé.

Election du 7^{ème} Vice-président

1^{er} tour

- 37 votants
- 34 voix pour Marie-Hélène Daval
- 3 bulletins blancs
- 0 bulletin nul

Marie-Hélène Daval est proclamée 7^{me} Vice-présidente et est immédiatement installée.

Le Conseil Communautaire décide de fixer le nombre d'autres conseillers membres du Bureau Communautaire à 1.

Election d'un autre conseiller membre du Bureau Communautaire

1^{er} tour

- 37 votants
- 31 voix pour Jean-Luc Daval
- 6 bulletins blancs
- 0 bulletin nul

Jean-Luc Daval est proclamé membre du Bureau et est immédiatement installé.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

Le Président

Jacques DESHAYES